



L'odyssée d'une société historique

Victor Morin, LL.D., M.S.R.C.

Number 8, 1943

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080206ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080206ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Morin, V. (1943). L'odyssée d'une société historique. *Les Cahiers des Dix*, (8), 13–54. <https://doi.org/10.7202/1080206ar>

L'odyssée d'une société historique

Par VICTOR MORIN, LL.D., M.S.R.C.

Un théologien donnait un jour comme preuve de divinité de la religion chrétienne le fait qu'elle a victorieusement résisté aux persécutions des potentats, aux schismes de ses membres et à l'érosion de vingt siècles, alors que les institutions humaines périssent et finissent par sombrer après une existence plus ou moins éphémère.

Il serait sans doute inconvenant d'invoquer cet exemple en regard d'une modeste association d'historiens, mais, *si parva licet componere magnis*, on doit admettre que la *Société Historique de Montréal* est assurément d'utilité publique puisqu'en dépit de ses maigres ressources, de l'inertie d'un grand nombre de ses membres et de l'indifférence des pouvoirs publics, elle a produit une oeuvre vivante et qu'elle s'achemine allègrement aujourd'hui vers son centenaire.

Comme elle a subi des alternatives de grandeur et de décadence, l'histoire de ses activités peut se diviser en deux parties bien distinctes. La première caractérise l'ardeur de la fondation, suivie d'une torpeur interrompue de temps à autre par des éclairs fulgurants. La seconde nous fait assister à une renaissance dont la sereine et constante vitalité s'offre en exemple aux institutions similaires.

C'est la première phase de cette utile existence dont nous voulons ici retracer brièvement l'odyssée.

Les temps héroïques

Quatre fervents de l'histoire canadienne se rencontraient depuis quelque temps pour en discuter les points obscurs et se communiquer le résultat de leurs recherches lorsque, dans une réunion tenue le 11 avril 1858, le plus averti d'entre eux, Jacques Viger, ancien maire de

Montréal et alors commissaire des chemins publics, proposa de fonder une société en vue « de rétablir l'histoire dans toute sa pureté, par la connaissance des antiquités canadiennes, par la recherche des matériaux épars dans les archives des différentes parties du pays et par la publication de leurs travaux. »

Viger était un archéologue de haute réputation qui avait publié diverses études historiques, et ses trois collaborateurs de la première heure étaient Raphaël Bellemare, journaliste, Joseph-Ubalde Baudry, avocat, et Georges Baby, avocat, tous deux élevés plus tard à la magistrature.

Pour qu'une société puisse fonctionner convenablement, il lui faut des officiers. On appelle Viger à la présidence; on élit Bellemare vice-président, Baudry trésorier et Baby secrétaire. Mais une société, qui est en outre « historique », a surtout besoin d'un conservateur d'archives; aussi s'empresse-t-on, dès cette première assemblée, de s'adjoindre le notaire L.-A. Huguet-Latour qui en deviendra bibliothécaire. On charge en même temps Bellemare et Baudry de préparer un projet de constitution.

Le recrutement se fait intense, car cinq jours s'étaient à peine écoulés qu'une nouvelle assemblée avait lieu pour adopter une liste imposante de membres choisis parmi les personnalités bien en vue de la vie publique et intellectuelle du pays. En voici les noms: l'hon. Denis-Benjamin Viger, un des citoyens les plus marquants de cette époque, les abbés Jean-Baptiste-Antoine Ferland, historien, Hospice-Anthelme Verreau (futur président), et François Desaulniers (de Nicolet), Georges-Barthélemi Faribault, bibliothécaire du parlement, Antoine Gérin-Lajoie, écrivain, L.-A.-U. Genest (des Trois-Rivières), les docteurs Desaulniers (de Yamaska), et Trudel (de Montréal), les notaires Patrice Lacombe, écrivain, et L.-A. Moreau, archiviste, Edmund Barnard, avocat, et Adélar-J. Boucher, éditeur de musique.

On fixe également le chiffre de la contribution à *dix chelins*, du

cours alors en vigueur, par année⁽¹⁾, somme importante pour cette époque mais encore inférieure à l'enthousiasme des membres puisque, trois ans plus tard, elle était portée au chiffre de *dix dollars* aux fins de pourvoir aux frais d'impression des *Mémoires* de la société. Les membres finirent sans doute par trouver cette charge onéreuse puisqu'en 1868, elle fut réduite à un mesquin dollar et qu'elle paraît même avoir été complètement oubliée lorsque les assemblées cessèrent faute de participants, sinon de convocations, ainsi qu'on verra plus loin.

Dès le 28 avril 1858, Bellemare et Baudry soumettaient à l'approbation des membres le projet de statuts et règlements qu'ils avaient été chargés de préparer et qui devint immédiatement en vigueur. Cet intéressant document s'inspire quelque peu du ton déclamatoire des « Déclarations de droits de l'homme » à cette époque en disant : « S'il est important pour un pays d'avoir son histoire, il ne l'est pas moins que cette histoire soit exacte, fidèle et complète. Persuadés de cette vérité, et témoins à chaque instant des omissions et des erreurs qui se glissent dans la relation des faits historiques du Canada et considérant la nécessité de ne point laisser prendre racine à des erreurs qui, souvent répétées, finissent par supplanter la vérité, les soussignés se sont réunis en association sous le nom de « Société Historique de Montréal » pour travailler à dissiper ces erreurs au moyen de documents authentiques. » Il se continue en fixant les conditions d'admission des membres, la tenue des assemblées, les élections des officiers et autres questions de routine ordinaire.

Cependant, l'enthousiasme des premiers jours semble déjà fléchir. Aucune assemblée n'a lieu en mai, et celle du 30 juin est ajournée « faute de présences suffisantes », le président, le vice-président et le secrétaire s'étant seuls rendus à la convocation.

On s'émeut de cet apathie et, sur réquisition de trois membres aux termes des statuts de la Société, le secrétaire convoque une assem-

(1) Le « cours d'Halifax » étant alors en vigueur au Canada, cette cotisation équivalait à deux dollars du cours actuel.

blée spéciale pour le 23 juillet qui réunit les cinq fidèles de la première heure: Viger, Bellemare, Baudry, Baby et Huguet-Latour. Le président Viger présente le modèle d'un sceau⁽²⁾ que l'assemblée adopte avec la devise: « Rien n'est beau que le vrai » et l'on inscrit sur la liste des membres les noms de personnages tels que les hon. Georges-Etienne Cartier, Frédéric-Auguste Quesnel, Georges Saveuse de Beaujeu, sir Etienne-Pascal Taché, les abbés Joseph-Sabin Raymond, Isaac Desaulniers, Louis-Zéphirin Moreau et Louis Laflèche (ces deux derniers devenus plus tard évêques), Edmond Langevin, Etienne-Michel Faillon et Charles-Honoré Laverdière (tous deux écrivains de marque), le Père Félix Martin, les abbés Edmond-G. Plante et Thomas Aubert de Gaspé, les chevaliers T. Sterry Hunt et Charles Taché, les avocats Côme-Séraphin Cherrier et L.-J. Fiset, etc.⁽³⁾

Mort du fondateur

Le 12 décembre 1858, huit mois à peine après la naissance de la Société Historique, les cloches de l'église Notre-Dame tintaient le glas de son fondateur et premier président, Jacques Viger, lieutenant-colonel de milice et commandeur de l'Ordre Pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand.

Travailleur inlassable, il laissait une documentation considérable de notes manuscrites, d'autographes, de plans et mémoires de toutes sortes contenus dans quarante-quatre cartables qu'il avait intitulés *Ma Saberdache* en souvenir de ses activités militaires, outre cinq

(2) C'est celui qui existe encore aujourd'hui et qui se lit: « D'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de deux feuilles d'érable de sinople et en pointe d'un Mont-Royal du même, sommé d'une croix de sable; au chef du dernier, chargé d'une étoile d'argent. Cimier: un pin canadien de sinople rongé par un castor au naturel sur un tortil; l'écu accosté de deux rinceaux, un de palmier et l'autre de laurier. Devise: « Rien n'est beau que le vrai ».

(3) Il semble cependant que la Société « offrait » alors l'honneur (sinon le fardeau) de devenir membre puisqu'on trouve à la suite de ce procès-verbal, une note indiquant le « refus » de sept d'entre-eux d'accepter cette distinction.

volumes d'*Opuscules* comprenant ses *Tablettes militaires*, sa *Topographie du Haut-Canada*, sa *Néologie canadienne*, ainsi qu'un Album de gravures, d'aquarelles et de dessins d'égal intérêt.

Né le 7 mai 1787, il avait épousé, le 17 novembre 1808, Marie-Marguerite de la Corne de Chapt de Saint-Luc, veuve du major John Lennox, dont elle avait trois enfants et qui le rendit père de deux filles et d'un fils morts en bas âge.

Il prit part à la guerre de 1812-1814 en qualité de capitaine de milice et il traça plusieurs des rues de Montréal en qualité de commissaire des chemins publics et d'inspecteur des ponts et chaussées. Sa femme étant décédée en 1846, il logeait avec ses deux belles-filles, mesdemoiselles Marie-Marguerite Lennox et Charlotte Lennox, à l'hôtel Saint-Louis tenu par Magloire Longpré, rue Notre-Dame, près de la rue Bonsecours. Il aurait voulu être inhumé près de son épouse, dans le sous-sol de l'église Notre-Dame, mais comme un règlement d'hygiène interdisait alors les sépultures dans les églises de Montréal, ses obsèques eurent lieu à Notre-Dame-de-Grâces où ses restes furent déposés⁽⁴⁾.

Sous la présidence de M. Bellemare, la Société Historique se réunit en assemblée le 14 janvier 1859. Elle rend hommage à la mémoire de son regretté fondateur en adoptant une résolution qui rappelle ses qualités, son initiative et ses nombreux travaux, puis elle choisit à l'unanimité l'abbé Hospice-Anthelme Verreau, principal de l'École Normale Jacques-Cartier et membre de la première promotion, pour continuer son oeuvre à la présidence.

Afin de donner plus d'éclat aux activités de la société, on élit en même temps deux patrons parmi les personnages les plus en vue du pays: sir Louis-Hippolyte LaFontaine, ancien premier ministre du Canada et juge en chef de la Cour d'Appel, et l'honorable Denis-Benjamin Viger, cousin de Jacques et ancien premier ministre. Tous deux

(4) Pour plus amples détails, voir *l'Esquisse biographique de Jacques Viger* présentée par l'auteur à la Société Royale du Canada en 1938.

avaient joué un rôle important dans l'histoire de notre pays à l'époque des revendications populaires.

On décidait aussi, à la même séance, de donner une existence légale à l'institution en sollicitant de la législature sa constitution en corporation. Elle lui fut accordée par le Statut 22 Victoria, chapitre 119, sanctionné le 4 mai 1859, qui constitue cette société en corporation, « dans le but de recueillir et publier des documents relatifs à l'histoire du Canada », et qui lui donne le droit d'acquérir et posséder des propriétés immobilières « au montant de quatre mille piastres et pas davantage pour son propre usage et pour les objets liés avec son but et non autrement »⁽⁵⁾.

Les manuscrits de Jacques Viger

Dès cette séance du 14 janvier 1859, la Société Historique se préoccupe des manuscrits de son fondateur et surtout de ceux qu'il avait sur le métier pour publication prochaine. Le procès-verbal, rédigé par le secrétaire Baby, rapporte: « Elle enjoint à M. le secrétaire d'écrire à MM. Papineau notaires, chargés du règlement de la succession de feu M. le commandeur Viger, et de réclamer d'eux, au nom de la société, les trois écrits suivants, qui se trouvent parmi les papiers du feu président: « Notice Biographique sur les gouverneurs du Canada », « De l'esclavage au Canada », « La famille de Longueuil », et aussi un travail inachevé sur les « Gouverneurs particuliers de Montréal. »

Nous pouvons difficilement saisir la raison de cette « réclamation » à moins que la Société ne pût invoquer la propriété de ces manuscrits; mais il est facile de comprendre que les notaires appelés à

(5) Par une loi sanctionnée le même jour, la Législature incorporait *La Société de Bibliothèque de Montréal* à la demande des Docteurs W.-H. Hingston et T.-W. Jones, de John-William Dawson et autres « attendu qu'il n'existe dans la cité de Montréal aucune bibliothèque suffisante pour satisfaire aux besoins littéraires, scientifiques et d'éducation de la dite cité. » On voit donc que le mouvement qui a réussi à faire doter notre ville d'une bibliothèque publique ne date pas d'hier.

régler la succession n'avaient pas le pouvoir de disposer des biens qui en faisaient partie, ou qui pouvaient même se trouver entre les mains de la personne décédée à titre de dépôt appartenant à d'autres personnes; c'est aux « héritiers » qu'on aurait dû s'adresser. L'auteur de cet article est le successeur des notaires Papineau et dépositaire de leurs actes notariés à titre de continuateur de leur étude professionnelle. Comme cette question l'intéresse doublement, tant en cette qualité qu'à titre d'ancien président de la Société Historique, il a tout particulièrement étudié cette question et voici le résultat de ses recherches à ce jour.

Jacques Viger ne laissait pas de postérité, ni de frères ni de soeurs, étant le plus jeune et dernier survivant d'une famille de 14 enfants issus du mariage de Jacques Viger, père, avec Amaranthe Prévost, tous deux décédés avant lui. Il n'avait pas fait de testament, et ses héritiers légaux étaient au degré de cousins, au nombre de cinq: l'honorable Denis-Benjamin Viger, Dame Josephite Viger, veuve de Jean Boudreau, Hippolyte Viger, Aimé Viger et Dame Esther Viger, épouse de Toussaint Laurier dit Cottineau.

L'inventaire de la succession fut dressé par le notaire D.-E. Papineau à la date du 8 janvier 1859 et se continua jusqu'au 8 avril suivant. MM. Bellemare et Verreau furent assermentés comme estimateurs pour faire l'évaluation de la bibliothèque et des manuscrits dont ils devaient produire un état détaillé en appendice à l'acte notarié. Or, ce document n'y a pas été annexé, mais on trouve, dans une vacation d'inventaire à la date du 31 mars 1859, que le relevé et l'estimation en ont été faits et que la bibliothèque contenait 1236 volumes évalués à \$1042.43 (sans compter les brochures), tandis qu'on attribuait aux manuscrits une valeur de \$1883.18. Il y avait en outre trois valises qui contenaient sa correspondance et quantité de notes sur des questions historiques, municipales et militaires.

Quelle fut la cause de cette lacune dans un document aussi important? Elle peut s'expliquer par le brusque règlement de la succession qui se fit à la constatation qu'elle était notoirement insolvable.

Les plus fortes créancières étaient les demoiselles Lennox, belles-filles de Viger, dont il avait administré les affaires et envers qui il était redevable d'un reliquat de compte considérable; les autres dettes étaient de peu d'importance à l'exception d'une hypothèque gagée sur un immeuble situé à l'angle est des rues Notre-Dame et Bonsecours. Au lieu de renoncer simplement à la qualité d'héritiers, ce qui aurait accumulé des frais en pure perte vu que la succession serait tout simplement dévolue au degré suivant, les cousins Viger, représentés par Côme-Séraphin Cherrier et par Louis Labrèche-Viger, offrirent aux demoiselles Lennox de leur abandonner tout l'actif de la succession à charge d'en régler le passif, chose qu'elles acceptèrent par acte du notaire D.-E. Papineau en date du 19 mai 1859. Elles devinrent donc propriétaires « en bloc » de tous les biens meubles et immeubles, comprenant la bibliothèque et les manuscrits, et l'inventaire se termine aussitôt par une cession et quittance à cet effet.

MM. Bellemare et Verreau étaient naturellement intéressés à acquérir les précieux documents, soit pour eux-mêmes, soit pour la Société Historique. Il est évident qu'ils conclurent cette transaction puisque la *Saberdache* se trouva plus tard en possession de l'abbé Verreau et l'*Album* de dessins et portraits entre les mains de M. Bellemare dont le neveu Dionis-L. Desaulniers hérita plus tard.

D'ailleurs le testament de la survivante des demoiselles Lennox, fait devant le notaire D.-E. Papineau le 11 octobre 1863, nous l'indique assez clairement en disant: « Je lègue à Messire Hospice Anthime (pour Anthelme) Verreau, prêtre, principal de l'École Normale Jacques-Cartier de cette ville, tout ce qui m'est dû sur le prix de la vente des manuscrits de feu Jacques Viger, moins ce qui m'en est dû par Raphaël Bellemare, écuier, dont je lui fais remise et donne quittance par les présentes. Bien entendu que je ne comprends pas dans ce legs le prix de la vente des livres du même Jacques Viger ou ce qui m'en est dû et que je veux devoir faire partie du legs universel que je ferai ci-après », et après avoir également donné quittance à « M. Bellemare de ce qu'il me doit sur la vente des manuscrits du dit Jacques

Viger . . . » Tout le reste de son bien, elle le lègue à « Monseigneur Ignace Bourget, l'Évêque catholique romain de Montréal, et à ses successeurs ». (6)

Il résulte donc de ce document que MM. Verreau et Bellemare se sont rendus acquéreurs des manuscrits et des livres de feu Jacques Viger dont ils n'ont payé qu'une partie, et le solde resté dû sur le prix de cette vente leur a été remis aux termes du testament que nous venons de citer. D'autre part, nous trouvons la mention suivante au procès-verbal de l'assemblée de la Société Historique tenue le 26 décembre 1860 sous la présidence de l'abbé Verreau: « M. le président informe les membres que les livres, documents et manuscrits de feu M. le Commandeur Viger ont été acquis à la condition de les transmettre à la Société Historique de Montréal aussitôt que celle-ci voudra et pourra faire cette acquisition ». Et lors de l'assemblée suivante, tenue le 4 février 1861, il est « Résolu qu'une requête soit adressée à la Législature afin d'obtenir de l'aide pour acquérir la bibliothèque, les documents et papiers de feu le Commandeur Viger. »

Ces deux procès-verbaux sont écrits et signés par R. Bellemare à titre de secrétaire, et comme le président et le secrétaire connaissaient la situation mieux que tous autres, n'est-il pas plausible de croire qu'ils voulurent faire cette acquisition pour la Société Historique, qu'ils en avancèrent personnellement les montants versés en acompte de cet achat, et que les demoiselles Lennox leur firent cette vente à condition d'en faire profiter cette Société dès qu'elle serait en mesure de le faire?

L'abbé Verreau, né à l'Islet, avait fait ses études secondaires au Séminaire de Québec, puis à celui de Sainte-Thérèse. Ordonné prêtre à Montréal en 1851, il devint principal de l'École Normale Jacques-Cartier en 1857, et y demeura jusqu'à sa mort en 1901. L'oeuvre de sa vie s'est donc exercée à Montréal et ses affections devaient évidemment s'y concentrer; mais le seul document qu'on trouva pour ré-

(6) Dans une étude présentée à la Société Historique en mai dernier M. F.-X. Grondin a fourni des précisions intéressantes sur cette question.

gler sa succession fut un ancien testament olographe en date du 6 décembre 1859 qui instituait sa soeur Justine légataire universelle à charge de certaines obligations, et il n'y est aucunement question du Séminaire de Québec qui est aujourd'hui en possession de la *Saberdache* de Viger. Est-il, à son tour, devenu légataire de Mlle Verreau ou s'est-il rendu acquéreur des pièces en question? Nous ne connaissons pas son titre, mais nous notons tout simplement que, dans le procès-verbal de l'assemblée du 31 mars 1909, l'abbé Nazaire Dubois, successeur de l'abbé Verreau à l'École Normale, exprime de forts doutes sur la validité de tel titre.

Quoi qu'il en soit, la fameuse *Saberdache* de Viger, sa bibliothèque, et ses manuscrits auxquels il avait consacré un demi-siècle de recherches et travaux à Montréal, se trouvent maintenant à Québec et la consultation en est extrêmement difficile. Une longue expérience dans le règlement des successions nous a démontré que, parfois, une fortune péniblement édifiée passe d'une famille à une autre par suite d'alliances ou autres circonstances incontrôlables; si la Société Historique de Montréal doit se soumettre au fait accompli, ne pourrait-elle au moins prier la savante institution québécoise, déjà si riche en trésors historiques inédits, de publier un inventaire des pièces de cette précieuse collection qui nous intéressent à un si haut degré et d'y donner accès aux chercheurs et historiens de cette région? Nous serions tout à fait disposés à en solder les frais.

Ardeur et torpeur

Sous la direction de son nouveau président, la Société Historique se met au travail avec ardeur.

Ayant sollicité l'existence corporative, elle demande aussi l'aide financière de la Législature afin de faire imprimer les documents inédits qui lui paraîtraient importants pour l'histoire du Canada. Dès cette année 1859 elle publie les deux premières livraisons de ses *Mé-*

moires, bientôt suivies de la troisième en 1860, mais un intervalle de neuf ans devait s'écouler avant l'impression de la quatrième.

Elle se met cependant en relations avec la Société des Antiquaires de Normandie et admet divers membres correspondants à l'étranger au nombre desquels on relève les noms de Léon Puiseux, John-Gilmary Shea et Edme Rameau de Saint-Père.

De nombreux travaux, livres et documents sont dès lors présentés en assemblées. Notons en particulier qu'à la date du 27 février 1861 on discutait déjà l'endroit où Jacques Cartier avait laissé ses barques lors de sa visite à Hochelaga. « Était-ce au pied du courant ou plus haut? » lit-on dans le procès-verbal qui ajoute aussitôt: « Cette discussion fut remise à une autre séance », mais on ne voit pas qu'elle ait jamais été reprise. Dommage, tout de même, que nos collègues Beugrand-Champagne et Montarville de la Bruère ne fussent pas encore nés à cette époque; ils auraient certainement stupéfié leurs devanciers par les théories qu'ils ont étayées plus tard sur cette question.

Un indice de l'ambition des membres se lit au procès-verbal du 12 novembre 1861, alors que la contribution annuelle est portée de *dix chelins* à *dix dollars*, somme énorme pour cette époque. Mais . . . l'enthousiasme ne tarde pas à tomber; les séances se réduisent souvent à des « conversations sur des questions historiques » dont aucun procès-verbal ne figure au registre jusqu'à ce qu'un silence complet suive cette assemblée du 12 novembre 1861 et se prolonge jusqu'au 26 juillet 1865.

Elles reprennent ensuite mais évidemment avec du plomb dans l'ailé. Deux procès-verbaux sont écrits en 1865, un seul en 1866, suivi d'un silence blanc de deux ans. Un regain de vitalité se manifeste alors jusqu'en 1892, sauf quelques interruptions dues à des causes spéciales, telles que la mission confiée par le gouvernement du Canada au président Verreau pour aller faire en Europe la recherche de manuscrits qui se rapportent à notre histoire et dont il s'acquitta au cours des années 1873 et 1874. Nombre de pages sont laissées en blanc dans le registre et j'ai l'impression que les notes de plusieurs assemblées,

prises sur des feuilles volantes, ont été oubliées entre l'inscription de deux compte-rendus mis à la suite l'un de l'autre.

Les élections annuelles des officiers se ressentent de cette inaction. Elles n'ont pas lieu, soit parce que « personne ne s'est rendu à l'assemblée » (27 avril 1876), soit parce que le président « a oublié d'en faire la convocation » (26 avril 1882), ou encore « parce que la température était trop mauvaise » (24 avril 1889). Les officiers continuent donc à remplir leurs charges sans opposition et tout va pour le mieux!

De 1892 à 1895, aucun procès-verbal d'assemblée n'est inscrit au registre, et pourtant ce furent des années fébriles par suite de l'érection du monument commémoratif de la fondation de Montréal, proposée et conduite à bonne fin par la Société ainsi qu'on verra ci-après. Mais de 1895 à 1898, nouveau silence sans raison apparente cette fois. A l'assemblée du 27 avril 1898, le président Verreau « explique comment il se fait qu'il n'y a pas eu de réunions de la Société depuis le 24 avril 1895 » sans que le procès-verbal indique cependant quelles en sont les raisons. Puis . . . *silence de mort* jusqu'en 1904.

Cette dernière expression répond à la réalité, puisque l'abbé Verreau passait de vie à trépas le 15 mai 1901. Il semblerait qu'on eût alors dû tenir une assemblée d'hommage à la mémoire de l'homme distingué qui avait dirigé la Société Historique pendant plus de quarante ans et pourvoir à son remplacement, mais cette séance obituaire n'eut lieu que trois ans plus tard, le 18 mai 1904, sous la présidence du juge Baby, désigné sans doute à cette fonction de commun accord. Il rappelle les services du disparu et déclare « qu'il se sent incapable de le remplacer mais qu'il s'efforcera de s'acquitter de ses fonctions pour le plus grand bien de la Société »; les élections se font aussitôt et le confirment dans cette charge.

C'est pourtant la seule séance à laquelle cet antiquaire distingué préside. La mort le réclamait à son tour le 13 mai 1906 et la Société Historique, convoquée le 23 janvier 1909 après un nouvel interrègne de trois ans, appelait le magistrat Louis-Wilfrid Sicotte à lui succéder.

Sept assemblées furent tenues sous la direction du nouveau président qui mourut à son tour en septembre 1911, et fut remplacé par l'abbé Nazaire Dubois, principal de l'École Normale Jacques-Cartier, à la séance du 6 mars 1912.

Les assemblées annuelles de 1913 et 1914 furent tenues sans qu'il fût question d'élire un conseil; ce sont d'ailleurs les seules dont le registre fasse mention, tandis que l'année 1915 fut complètement passée sous silence. Le 1er mars 1916 l'abbé Dubois convoquait une séance spéciale au cours de laquelle il annonçait son désir de se retirer « afin que la société, disait-il, puisse se donner tout d'abord un président actif qui la ressuscite en quelque sorte à la vie d'autrefois ».

Appelé à remplir cette charge, l'auteur de ces pages l'accepta à condition que les autres officiers et membres promissent de collaborer en tenant des assemblées chaque mois et que le conseil se réunisse également une semaine à l'avance pour la préparation du programme des séances. Ces réunions ont toujours eu lieu depuis lors; une nouvelle constitution et de nouveaux règlements furent adoptés dès le 8 avril 1916 et la Société Historique est alors entrée dans une ère d'activité qui ne s'est jamais ralentie.

Au sujet des lacunes malheureuses que nous regrettons de constater dans les anciens procès-verbaux, qu'il nous soit permis d'exprimer la gratitude de la Société Historique de Montréal envers son secrétaire émérite, M. Napoléon Brisebois, qui a recherché, retrouvé et conservé, avec une patience inlassable, une partie notable des archives incomplètes de cette institution. Professeur à l'École Normale Jacques-Cartier sous l'abbé Verreau et ses successeurs, il avait accès à la bibliothèque de la Société Historique dont le siège social était alors dans cette institution. Il y a trouvé, parmi les papiers de rebut destinés à alimenter les fournaies, des bribes de procès-verbaux, des mémoires, des notes d'assemblées écrites au crayon et nombre d'autres documents qu'il a pieusement recueillis et intercalés dans le registre fautif. C'est grâce à lui que nous pouvons suivre quelque peu la trace des travaux de nos prédécesseurs.

Les « Mémoires » de la Société

La première manifestation extérieure des activités de la Société Historique se produisit dès son origine.

Trois mois avant sa fondation, c'est-à-dire au mois de février 1858, Jacques Viger avait mis en voie une étude appuyée de documents inédits sur l'*Esclavage en Canada*, et il en avait communiqué la teneur à des jurisconsultes éminents du Missouri où cette question était alors en litige. La Société Historique ayant manifesté le désir d'en faire la publication comme *Première livraison* de ses *Mémoires*, sir Louis-Hippolyte LaFontaine se chargea de la compléter et elle fut imprimée par Duvernay frères dès 1859.

Une *Deuxième livraison* suivait aussitôt au cours de cette même année 1859, contenant deux travaux : un sur la *Famille des Lauson* portant les initiales de sir Louis-Hippolyte LaFontaine, et l'autre contenant des notices biographiques sur les *Vice-rois et lieutenants généraux des rois de France en Amérique* signé des initiales de Raphaël Bellemare.

La *Troisième livraison*, également publiée par Duvernay frères en 1860, contient en premier lieu les *Ordonnances de M. de Maison-neuve, 1er gouverneur de Montréal* et en particulier celle de la formation de la Milice de la Sainte-Famille, avec le rôle des vingt escouades de sept miliciens chacun qui la composaient pour la défense de la colonie « attendu que cette isle appartient à la sainte Vierge », tel que déclaré dans le texte de cette ordonnance, et en second lieu une communication de sir E.-P. Taché sur la *Bataille navale du lac Champlain par un témoin oculaire* dans la guerre de 1812-1815. Le distingué correspondant y venge ses compatriotes de la calomnie qui leur avait été gratuitement décochée par un auteur anglais à cette occasion.

Huit années s'écoulèrent ensuite avant la publication de la *Quatrième livraison*. Est-ce bien « huit » ou « neuf » ? On ne peut l'assurer car la page du titre indique le millésime de 1868 tandis que la couverture porte celui de 1869 ; elle est imprimée cette fois aux presses à

vapeur de *la Minerve*, et pourtant . . . ce vaillant journal fondé par A.-N. Morin en 1826 ne pouvait commencer à radoter; il était dans toute la force de l'âge!

Quoiqu'il en soit, cette livraison était de la plus haute importance, car elle publiait le manuscrit encore inédit de *l'Histoire du Montréal par M. Dollier de Casson* que l'hon. Louis-Joseph Papineau avait apporté de Paris en novembre 1845, ayant été chargé par le gouvernement du Canada d'y faire copier, pour l'usage de la Province, quelques-uns des nombreux manuscrits qui sont en dépôt dans les bureaux publics de Paris et qui concernent le Canada⁽⁷⁾.

Cette *Histoire* est en forme de lettres adressées par l'auteur (qui n'indique pas son nom mais dont l'identité est positivement établie) à « Messieurs les Infirmes du Séminaire de St-Sulpice » et relate les événements qui se rapportent à Montréal depuis 1640 jusqu'à 1672 époque à laquelle la rédaction en a été faite. Elle a été annotée par l'historien Pierre Margry, sous la direction de qui la copie en a été faite, et par Jacques Viger qui l'a enrichie d'appendices formant un volume des plus précieux pour l'histoire de notre ville. Le manuscrit original contient 382 pages de texte in-4to et son impression par la Société Historique se réduit à 296 pages que le président Verreau présente à l'assemblée du 30 mars 1870.

Le *Règne Militaire en Canada* qui fait l'objet de la *Cinquième livraison* des Mémoires de la Société, nous rend encore plus perplexe que le précédent sur la date de son impression. Le président est autorisé à la publier par résolution adoptée à la séance du 29 décembre 1869; la page titre porte la date de 1870 et la couverture celle de 1872. A la séance du 16 décembre 1872, le président annonce que les exemplaires en sont prêts pour distribution et l'on arrête la liste des institutions et journaux à qui l'envoi en sera fait.

Voici encore un des nombreux travaux historiques de Jacques Viger. Il porte sur « l'administration judiciaire du Canada par les

(7) Une seconde impression en fut faite par la *Société Littéraire et Historique de Québec* en 1871.

Anglais, du 8 septembre 1760 au 10 août 1764 » et reproduit les *Lettres* que l'auteur avait déjà publiées dans la *Bibliothèque Canadienne* de Michel Bibaud en 1827 sous le titre de *Matériaux pour l'histoire du Canada* mais avec une série d'ordonnances, règlements, lettres, placards et autres documents inédits qui ont eu force de loi dans les gouvernements de Montréal et des Trois-Rivières pendant cette période.

C'est une époque intéressante à étudier car, aux termes des capitulations et traités, le pays devait être gouverné « d'après les lois, formes et usages qui y avaient prévalu sous les Français, du moins quant au civil »; mais l'administration judiciaire étant faite par des officiers britanniques, il dut se commettre de nombreuses erreurs dans l'application des lois françaises. Hâtons-nous cependant de reconnaître que les nouveaux sujets de Sa Majesté furent traités avec justice, même avec douceur, sous ce régime militaire et non pas *manu militari* ainsi que le titre de cette étude pourrait le laisser entendre.

Si les dates contradictoires des quatrième et cinquième livraisons nous mettent en désarroi, quel qualificatif conviendrait-il de donner au *Voyage de MM. Dollier et Galinée* (François Dollier de Casson auteur de *l'Histoire du Montréal* et René-François Brehan de Galinée, parfois orthographié Galinier, prêtre de Saint-Sulpice) qui en forme la *Sixième Livraison*?

Nous lisons en effet au procès-verbal de la séance du 29 décembre 1869 que « M. le président annonça d'abord à l'assemblée que l'impression du *Voyage de MM. Dollier et Galinée* publié par la Société Historique est terminée et que le volume sera bientôt distribué et mis en vente. Il en apprécie en même temps l'utilité historique et constate qu'il appuie la prétention attribuant à Joliet la découverte du Mississippi ». N'eut été cette observation, on aurait pu croire que l'archiviste aurait confondu cette publication avec *l'Histoire du Montréal* qui fut effectivement publiée en 1869, tandis que le *Voyage de MM. Dollier et Galinée* ne sortit des presses de la *Minerve* qu'en 1875, soit six ans plus tard! Ce n'est pas tout; trois autres années devaient s'écouler avant qu'on lise au procès-verbal de la séance du 21 janvier 1878:

« M. le président soumet à l'assemblée la *sixième* livraison des Mémoires de la Société: *Voyage de MM. Dollier et Galinée* prête à être distribuée » et l'on dresse la liste de ceux qui en bénéficieront. Il s'était donc écoulé plus de huit ans entre la première information relative à cette impression et sa production définitive, sans compter l'indication de sa date officielle d'édition placée dans l'intervalle.

Mais outre la mention de la découverte du Mississippi par Joliet, le procès-verbal de la même assemblée ajoute: « La société est d'avis qu'on accorde \$50.00 pour faire *leggotyper* la carte de voyage de M. Galinée à 500 exemplaires »⁽⁸⁾, ce qui confirme le fait qu'il s'agissait bien du *Voyage* indiqué. Pourquoi a-t-on attendu six ans avant de donner le millésime de 1875 à ce document comme sixième livraison et trois autres années avant sa distribution si l'impression en était déjà faite en 1869, même avant la publication du *Règne Militaire*? Mystère et conjectures!

Quoi qu'il en soit, ce récit de voyage écrit par le diacre Galinée est extrêmement intéressant. Partis de Montréal en compagnie de Cavalier de la Salle le 6 juillet 1669, MM. Dollier et Galinée furent abandonnés le 30 septembre suivant par celui-ci qui leur avait fait « plus de promesses qu'il n'en pouvait tenir ». Ils avaient heureusement rencontré, quelques jours auparavant, « un nommé Louis Joliet » qui avait été chargé d'une mission au lac Supérieur et dont les indications leur furent d'un grand secours. Joliet, alors âgé de 24 ans, et La Salle, âgé de 26, se rencontraient alors pour la première fois dans cet immense territoire que tous deux devaient ouvrir à la France. Quelle furent leurs impressions: émulation patriotique au service du roi ou basse animosité de rivaux dans la découverte d'un monde nouveau?

(8) Le graveur Leggo a laissé plusieurs oeuvres reproduites par son procédé. Un certain nombre d'exemplaires de cette carte de Galinée ont été distribués aux membres de la Société Historique par son bibliothécaire R.-Z. Baulne il y a quelques années; l'abbé Faillon en a reproduit une réduction au 3^e volume de son *Histoire de la Colonie Française au Canada*, en 1865.

Un romancier doublé d'un historien pourrait écrire un chapitre vibrant sur cet épisode⁽⁹⁾.

La Salle ayant quitté ses compagnons pour revenir à Montréal « afin, dit M. Galinée, de soigner une grosse fièvre qui l'avait prise à la vue de trois serpents à sonnettes », MM. Dollier et Galinée passèrent l'hiver près du lac Erié pour se diriger ensuite vers le Sault Sainte-Marie; ils séjournèrent en cet endroit avec les Jésuites Dablon et Marquette et revinrent à leur point de départ par la rivière des Français, arrivant à Montréal le 18 juin 1670⁽¹⁰⁾.

L'importante publication du *Voyage de Kalm en Amérique* auquel sont consacrées les *Septième et Huitième livraisons* des Mémoires semble avoir été menée plus rondement. C'est le trésorier de la Société Historique, M. L.-W. Marchand, avocat et greffier de la Cour d'Appel à Montréal, qui en a fait son oeuvre personnelle et qui l'a fait imprimer en 1880 par Trefflé Berthiaume, futur fondateur de *la Presse*, alors installé aux Nos. 212 et 214 rue Notre-Dame.

On sait que le distingué naturaliste suédois Peter Kalm fit un séjour de trois ans aux Etats-Unis et au Canada, de 1748 à 1751. Il y fit des études très fouillées sur la géologie, la minéralogie, la botanique et la zoologie de ces pays, accompagnées d'observations judicieuses sur les moeurs et coutumes de leurs habitants, qu'il publia ensuite à Stockholm en trois volumes in 4° de 1753 à 1761. Cet ouvrage avait été traduit en diverses langues, sauf en français, lorsque M. Marchand crut qu'il serait opportun de le publier au bénéfice de la population canadienne de cette langue, vu l'intérêt qui s'attache pour elle au troisième volume presque entièrement consacré au Canada sous le régime français.

(9) Constantin-Weyer dans son *Cavelier de la Salle* et Alain Grandbois dans *Né à Québec...* ont dialogué cette entrevue comme simple incident de voyage; nous aurions voulu y trouver plus de chaleur émotive. Au surplus le premier nous induit en erreur quant à l'âge et à la formation culturelle de Joliet dont il fait un simple coureur de bois, alors qu'il avait même été admis dans les ordres sacrés.

(10) Au lieu de retourner à Montréal, ainsi qu'il avait prétendu, La Salle serait parti à la découverte du Mississippi.

A l'assemblée du 20 novembre 1876 il expose à la société les difficultés qu'il éprouve dans la traduction de cet ouvrage et sollicite le concours des membres aux fins de mettre ses notes au point. Le 30 octobre 1877, il déclare que la traduction du troisième volume est terminée et prête à livrer à l'imprimeur. Les deux premiers volumes étant moins importants pour les Canadiens, il se contente de les analyser et, le 19 avril 1880, il soumet le travail complet, avec préface et index. La Société en ordonne l'impression qui ne se fait guère attendre puisque le président en présente les deux livraisons à la séance du 28 juillet 1880.

M. Marchand a condensé la substance des deux premiers volumes de Kalm dans la septième livraison des Mémoires de la société qui comprend 186 pages, tandis qu'il a fait une traduction complète du troisième volume qui occupe les 258 pages de la huitième livraison. Il en reçut *vingt-cinq exemplaires* pour sa peine avec les *éloges* du président et les *félicitations* des membres. Qui donc ose prétendre que le labeur intellectuel n'est pas rémunérateur?

Cette même année 1880 est attribuée à la publication de la *Neuvième livraison* des Mémoires de la Société Historique ayant pour titre « *Les véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France* »; mais ici encore, la discordance de cette date avec celles des procès-verbaux est de nature à créer de la confusion.

A la séance du 26 février 1875, le président Verreau attire l'attention de la société sur cette rarissime brochure de 127 pages in 4° publiée sans nom d'auteur à Paris en l'année 1643 et se rapportant entièrement à la fondation de Montréal, et le rapporteur ajoute: « La société, qui l'a fait copier à Paris, devra bientôt la faire imprimer avec les annotations nécessaires ». Il n'en est plus question jusqu'à l'assemblée du 21 mars 1881 dont le procès-verbal nous rapporte: « Il est décidé de publier, pour 9e livraison des Mémoires de la Société « *Les véritables motifs de Messieurs et Dames, etc.* ». Plus tard on lit encore au procès-verbal de la séance du 9 mars 1882: « M. le président dit

que l'impression des *Véritables motifs, etc.*, est sur le point d'être terminée; il indique quelques documents qui pourraient être ajoutés au même cahier et qui en augmenteraient l'intérêt. Il fait lecture d'une partie de la préface qui doit accompagner ce cahier. » Et pourtant la date menteuse de 1880 reste toujours en page du titre sous le nom des imprimeurs Berthiaume et Sabourin, 212 et 214 rue Notre-Dame, alors que les deux volumes du *Voyage de Kalm* portent la même date de 1880 avec le seul nom de T. Berthiaume comme imprimeur à la même adresse!

Serait-il malicieux de rappeler à ce sujet la profession de foi du président Verreau et des fondateurs de la Société, lorsqu'ils inscrivirent en tête de la constitution adoptée le 28 avril 1858: « S'il est important pour un pays d'avoir son histoire écrite, il ne l'est pas moins que cette histoire soit exacte, fidèle et complète . . . » et qui confirmaient cet avancé dans leur séance du 23 juillet 1858 en adoptant la devise: « Rien n'est beau que le vrai »? Allons! ne soyons pas trop sévère et rendons plutôt hommage au labeur incessant de ces pionniers qui ont recueilli et conservé des documents si précieux pour notre histoire.

La rédaction des *Véritables motifs* est attribuée à M. Jean-Jacques Olier, fondateur de la Compagnie de Saint-Sulpice. Bien que ce document soit en lui-même fort intéressant pour établir dans quel esprit cette fondation fut conçue et réalisée, l'abbé Verreau l'a rendu plus intéressant encore en y ajoutant la *Liste des Associés de Montréal*, une indication des imprimés et manuscrits relatifs à cette entreprise à l'époque de la publication originale (1643), des *Notes historiques du commandeur Viger* sur l'emplacement et la date de la fondation, une *Liste des premiers colons de Montréal* et enfin les *Noms des membres de la Société Historique de Montréal* à la date de cette publication.

Un intervalle apparent de vingt ans s'est ensuite écoulé entre la *Neuvième* et la *Dixième livraison* des Mémoires de la Société, celle-ci étant la dernière qui ait paru sous la présidence de l'abbé Verreau. C'est une réunion de divers documents comprenant Livres d'Ordres,

Mémoires, Instructions, Lettres et autres pièces relatives à la *Campagne de 1755*, imprimés par C.-A. Marchand, 38 Côte St-Lambert, à Montréal, en 1900. Il en était pourtant question depuis longtemps.

Déjà, à la séance du 9 mars 1882, la « Société décide de publier, dans son prochain cahier, le journal des Ordres généraux de Lévis et de Montcalm pendant la guerre de 1757 » et le 30 janvier 1883 elle « décide de commencer prochainement l'impression du Journal des Ordres généraux de Lévis et de Montcalm ». Mais à la même séance, « M. le président énumère quelques-unes des causes qui ont semblé empêcher certaines personnes de faire partie de la société; il donne aussi les raisons qui retardent la publication des Mémoires de la société » . . . Huit années s'écoulaient après quoi « le président explique le but de la réunion du 29 avril 1891 et parle du Mémoire de la société *actuellement sous presse* »; on lit cependant, six mois plus tard, à la séance du 28 octobre 1891: « La Société décide que l'impression du nouveau cahier *Campagne de 1755* se fasse le plus tôt possible ».

Nouveau silence jusqu'en 1898, la société ayant vraisemblablement concentré ses activités sur l'érection d'un monument destiné à rappeler la fondation de Montréal dont nous ferons bientôt le récit. On constate cependant les difficultés auxquelles on avait à faire face en lisant au procès-verbal de la séance du 27 avril 1898: « Le président rappelle ensuite qu'il avait été décidé que la Société reprendrait la publication de ses Mémoires. Il est d'avis qu'on remette à l'impression les documents de la *Campagne de 1755*. M. Bellemare explique comment un accident avait détruit à peu près tout ce qui avait été imprimé de ces documents. Le trésorier est chargé de faire réimprimer ces documents aux conditions les plus favorables ».

Une épreuve encore plus grande lui était cependant réservée: la mort du savant abbé Verreau, président de la société depuis plus de quarante ans, devait interrompre la continuation des Mémoires. Il n'en fut pas publié sous la présidence du juge Baby, ni sous celle du magistrat Sicotte, ni sous celle de l'abbé Dubois.

La série en fut reprise par le président Morin avec une *Onzième livraison* ayant pour titre *Les Origines de Montréal* qui fut imprimée chez Adjutor Ménard en 1917 à l'occasion de la célébration du 275^e anniversaire de cette ville et comme préparation aux fêtes du III^e centenaire.

Ce mémoire débute par un compte-rendu des fêtes, comprenant un pèlerinage historique aux endroits marquants du *Vieux Montréal*, mais le reste du volume, qui comprend 366 pages avec 10 planches et une réduction de la carte dressée par Labrosse en 1761, reproduit le « *Livre terrier de la Seigneurie de Montréal, mentionnant les concessions et mutations de terrains compris dans les limites des anciennes fortifications* ». C'est un document très précieux que nous devons au labeur de notre ancien collègue O.-M. Lapalice, archiviste du Séminaire de Montréal; on y trouve la chaîne des titres de propriété des divers immeubles situés dans cette enceinte jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

La *Douzième livraison*, également publiée sous la présidence du notaire Morin en 1921, livre pour la première fois au public les *Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal rédigées par la Soeur Morin* et fut imprimée par les *Editeurs Limitée*.

Les bonnes religieuses de l'Hôtel-Dieu avaient toujours résisté aux sollicitations fréquentes de permettre la publication de ces annales des premières années de Ville-Marie, à cause du caractère d'intimité qu'elles y voyaient pour leur communauté. Mais elles finirent par se rendre aux instances de la Société Historique appuyées de l'autorisation du supérieur de Saint-Sulpice, M. René Labelle, leur chapelain.

On y trouve des détails extrêmement intéressants pour l'histoire des premiers temps de la colonie, naïvement racontés par la narratrice dans un style simple et sans apprêt « sur l'ordre de ses supérieures ». MM. Fauteux, Massicotte et Bertrand y ont ajouté des notes explicatives et le président de la société l'a fait précéder d'une introduction.

Cette livraison clot la série des *Mémoires* que la Société Histo-

rique a publiés jusqu'à date. Un *Dictionnaire historique et biographique des Patriotes de 1837-1838* avait été mis en voie par le président Fauteux pour publication sous sa présidence (1928-1941) mais les nombreux travaux auxquels il a constamment consacré ses instants de loisir l'ont empêché de mettre ce projet à exécution. Le président Maurault se propose d'y suppléer avec le concours de quelques membres du conseil actuel en complétant ce manuscrit pour le publier, et de le faire suivre à brève échéance d'un *Relevé des Officiers de Marine sous le régime français*⁽¹¹⁾.

Il existe, dans les archives de la société, de nombreux documents historiques, copiés en France, en Angleterre et ailleurs, sous la direction du commandeur Viger et de l'abbé Verreau, dont la publication serait intéressante et profitable. Quelques-uns ont été signalés dans un mémoire adressé à l'hon. P.-J.-O. Chauveau, premier ministre de la province de Québec, en date du 16 décembre 1872 qui contient en même temps la mention de divers travaux préparés par les membres de la société et l'indication de quelques volumes rares de sa bibliothèque.

Espérons que la Société Historique trouvera quelque jour le moyen d'en faire profiter le public canadien.

Exegi monumentum

Une des oeuvres de la Société Historique qui la met peut-être encore plus en évidence aux yeux du grand public s'élève aujourd'hui, comme un témoignage de bronze et de granit, sur la Place Royale à Montréal. C'est le monument qu'elle a érigé, de ses propres ressources, à la gloire des fondateurs de cette ville à l'occasion des deux cent cinquante ans de son existence.

(11) On sait que cette désignation ne s'applique pas à la marine militaire et encore moins à la marine marchande; mais comme les troupes coloniales d'outre-mer relevaient du ministère de la Marine française, c'est pour cette raison qu'on les désignait ainsi.

Dès le 29 avril 1891, elle adressait au conseil de ville une requête aux fins de donner le nom de *Vimont* à la petite rue du Port qui relie la rue des Commissaires à celle de la Commune. « Le motif de ce changement, disait-elle dans cette requête, serait de rappeler un fait historique de la plus grande importance pour nous, celui de la fondation même de notre cité ». Et après avoir rappelé que cette pointe de terre fut nommée *Place Royale* par Samuel de Champlain en 1611, la requête ajoutait : « C'est là, sur cette ancienne *Place Royale*, que les premiers colons de Montréal vinrent débarquer le 18 mai 1642; c'est là qu'ils s'agenouillèrent tous en mettant pied à terre, pour rendre grâces à Dieu et le prier de bénir leur entreprise; c'est là qu'ils élevèrent un autel rustique sur lequel le Révérend Père Vimont offrit le Saint Sacrifice de la Messe. C'est l'anniversaire de cette première messe à Montréal que l'Eglise catholique locale se propose de célébrer le 18 mai 1892. Comme, au point de vue civil, c'est aussi la date de la fondation de Montréal, les membres de la Société Historique croient que votre conseil ferait un acte louable et gracieux s'il voulait bien mettre en évidence, sur le lieu même, le nom du digne prêtre qui officia ce jour-là, en le donnant officiellement à cette petite rue, en mémoire d'un événement qu'on doit considérer comme le baptême chrétien de notre grande ville. »

Neuf mois plus tard, le 23 janvier 1892, la Société remerciait le conseil d'avoir fait bon accueil à sa demande et le priait « de lui céder l'usage de quelques pieds de terrain à l'extrémité est du Marché au Poisson, non loin de la rue Vimont, pour y ériger un obélisque avec entourage en pierre et en fer, afin de fixer solidement sur ses façades des plaques de bronze portant des inscriptions historiques » ; et elle ajoutait : « Enfin nous ne sollicitons que la permission de faire un présent à notre cité à l'occasion de son 250e anniversaire. »

Pendant ce temps, la Société d'Archéologie et de Numismatique du Château de Ramezay organisait, de son côté, une souscription publique aux fins d'ériger, sur la Place d'Armes, un monument de gratitude à Paul de Chomedey de Maisonneuve, fondateur effectif de la

ville; l'exécution en fut confiée au sculpteur canadien Philippe Hébert, et ceux qui passent à cet endroit peuvent constater avec quel talent il s'est acquitté de cette fonction.

Les procès-verbaux de la Société Historique nous apprennent ensuite que le 27 avril 1892 « M. Bellemare informe la Société que les démarches qu'elle a faites auprès des autorités municipales de cette ville au sujet du monument destiné à rappeler l'origine de Montréal auront tout probablement un heureux résultat, la plupart des échevins se montrant favorables à la chose. Il demande que la Société fasse dresser un plan du monument et qu'elle en envoie une copie à l'Hôtel de Ville. Il prie M. le président de vouloir bien s'occuper des inscriptions qui devront être mises sur le monument. » Puis dans un procès-verbal non daté mais inséré après coup dans le registre, nous lisons: « M. Bellemare fait rapport qu'une réponse favorable a été donnée par le Conseil de Ville à la requête de la Société et qu'un terrain de vingt pieds de côté a été accordé pour y ériger le monument de la Société. Ce terrain est situé entre la ligne de jonction de la rue des Commissaires avec celle des Enfants-trouvés et dans l'alignement des rues du Port et de Saint-Nicolas. M. J.-A.-U. Baudry soumet deux plans d'un obélisque quadrangulaire élevé sur une base qui recevra les inscriptions. Après avoir examiné et discuté ces projets, les membres adoptent le plan qui représente une aiguille monolithe de trente pieds de long sur trois pieds et demi de côté à la base, avec un piédestal de dix pieds de haut sur cinq de côté à la base. »

La réalisation de cette entreprise absorba les activités de la Société pendant deux ans sans que nous trouvions de procès-verbaux des délibérations inscrits au registre; mais une note du sous-secrétaire Cassegrain, insérée entre le procès-verbal du 27 avril 1892 et celui du 15 avril 1895 nous dit: « Ce monolithe a été placé sur sa base jeudi le 17 mai 1894, veille du 252^e anniversaire de la fondation de Montréal, en présence de MM. l'abbé Verreau, président, R. Bellemare, secrétaire, J.-A.-U. Baudry, le juge Jetté, J.-C. Vincent, D. Rolland, membres de la Société Historique de Montréal, et de M. Ogilvie, président

du Bureau du Commerce, lesquels ont signé le procès-verbal déposé sous le monolithe avec quelques journaux. »

Enfin le procès-verbal inscrit à la date du 15 avril 1895 déclare : « M. le président rappelle que le monument choisi par la Société a été exécuté et érigé comme il avait été décidé dans les réunions précédentes et qu'en conséquence le comité chargé d'en surveiller les travaux est maintenant dissout. Il est résolu que les articles relatifs à l'érection du monument, publiés dans les journaux *The Evening Star* et *La Presse* seront conservés dans le livre des minutes de la Société⁽¹²⁾. Il est également résolu : 1°. Qu'il y aura réunion publique des membres de la Société le 18 mai prochain, dans l'après-midi, sur la Place du monument, pour en transporter la propriété à la ville de Montréal, à condition qu'elle se charge de son entretien ; 2°. Que M. le président, l'honorable juge Baby et MM. Edward Murphy et D. Girouard seront priés de prendre la parole en cette circonstance au nom de la Société ; 3°. que MM. Bellemare, de Bellefeuille et Baudry seront chargés d'organiser cette démonstration. »

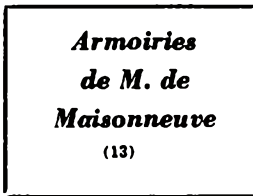
Le texte d'une requête offrant ce monument au Conseil de ville de Montréal à charge de certaines obligations est transcrit à la date du 24 avril 1895 et termine les indications contenues au registre sur cette question.

Complétons cependant nos renseignements en ajoutant que cet obélisque a servi de rendez-vous pendant le dernier quart de siècle aux pèlerins de la promenade historique, conduits chaque année par l'auteur de ces pages, à l'occasion de l'anniversaire de fondation de cette ville, à travers les rues de cette partie de la cité désignée sous le nom de *Vieux Montréal*. Mais le terrain sur lequel reposait cette lourde masse de granit s'étant quelque peu affaissé, sans doute à raison de l'existence de la petite rivière canalisée à cet endroit, les autorités municipales l'ont transportée, en 1941, au centre de la Place Royale actuelle, à quelques cents pieds de son emplacement primitif.

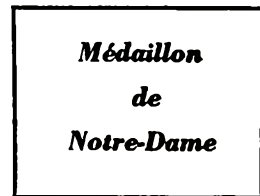
(12) Nous ne les y trouvons pas.

Le granit du monument a été taillé par G.-A. MacDonell et les plaques de bronze, coulées par la maison Chanteloup, rappellent les principaux événements de la fondation, les noms et les armoiries des membres de la Société de Notre-Dame de Montréal qui en a été l'instigatrice, et les noms des premiers colons qui ont réalisé cette entreprise. Une boîte en métal contenant le procès-verbal d'érection, les journaux du jour et les divers documents qui se rapportent à l'inauguration est encastrée sous la plaque qui en recouvre le côté est.

Pour l'information de ceux de nos lecteurs qui n'ont pas l'occasion de lire ces inscriptions, nous en reproduisons le texte:



COTE EST



Le XVIII mai MDCCCXCIII / ce monument a été érigé / par / la Société Historique de Montréal / à la mémoire / des généreux fondateurs de cette ville / et / des premiers colons arrivés ici / en / MDCXLII /.

« Ce que vous voyez ici, Messieurs, n'est qu'un grain / de senevé, mais . . . je ne doute nullement que ce petit / grain ne produise un grand arbre, qu'il ne fasse un / jour des progrès merveilleux, ne multiplie et ne / s'étende de toute part. »

(Paroles adressées aux colons / par le R. P. Vimont le XVIII mai MDCXLII).⁽¹⁴⁾

« Ce projet de Montréal pourra être, un temps à venir / une grande gloire à Dieu, l'honneur de l'Eglise et une / grande utilité à ce royaume. »

(Paroles de M. Olier. « Les véritables motifs, » etc.)

(13) Ces armoiries sont erronées; elles appartiennent à une autre branche de la famille du même nom. Celles du fondateur représentent trois flambeaux allumés.

(14) Dans les *Notes historiques* de Jacques Viger, publiées avec les *Véritables motifs* qui forment la 9e livraison des Mémoires de la société, l'érudit archéologue enseigne que les fondateurs de Montréal mirent pied à terre le 17 mai 1642 et que le R. P. Vimont célébra la messe de fondation le lendemain 18 mai.

*Armoiries
de M. de la
Dauversière*

COTE NORD

*Armoiries
de M. Olier*

Noms des fondateurs de Montréal:

Jérôme le Royer de la Dauversière / et / Jean-Jacques Olier, fondateur de Saint-Sulpice / ont eu / chacun séparément l'inspiration d'établir cette ville. / Ils ont / pourvu aux premières dépenses et travaillé de concert. / La Dauversière apparaît dans les transactions extérieures. / Olier est l'âme de la société dont il excite / le courage et la générosité. / Ils réunissent autour d'eux:

P. Chevrier baron de Fancamp

N. Laisné de Barillon

L'Abbé Le Gauffre

N. Bardin

Jeanne Mance

P. Chomedey de Maisonneuve

Angélique Faure de Bullion

Gaston de Renty baron de Renty

Henri Louis Habert de Montmor

L'abbé Nicolas Jaubert de Barrault

Roger du Plessis duc de Liancourt

H. Laisné de La Marguerie

Louis Le Pretre de Fleury

L'abbé Denis Le Pretre

Isabelle Segulier de Livry

Jean Galibal

M. Quatorze

Jean Antoine de Mesme d'Irval

Philibert Brandon du Laurent

Louis d'Alleboust de Coulonge

Isabelle Blondeau de Villesavin

Louis Segulier, baron de Saint Frémin

Balthasar Brandon de Bassancourt

Madame la Chancelière Louise Fabry

L'abbé Gabriel de Thubières de Lévis Queylius

L'abbé Alexandre Le Ragois de Bretonvilliers

Antoine Barillon de Morangis de Chaudebonne

Christophe du Plessis baron de Montbar

Bertrand Drouart, secrétaire

Et plusieurs autres dont les noms sont demeurés inconnus.⁽¹⁵⁾

(15) C'est la liste de ceux des membres de la *Société Notre-Dame de Montréal* dont l'abbé Verreau a pu retrouver les noms. Il va de soi qu'elle est incomplète, vu que nombre d'entre eux ne voulaient faire le bien que sous le voile de l'anonymat.

*Armoiries
royales
de France*

COTE OUEST

*Armoiries
royales
d'Angleterre*

Noms des premiers colons de Montréal:

MDCXLII

Mai — Août

Paul de Chomedey de Maisonneuve

R. P. Poncet S.J.

Pierre Puiseaux de Montrenault

Jeanne Mance

Catherine Barré

{ Jean Corry

{ Isabeau Panie

Jean Robelin

{ Augustin Hébert

{ Adrienne Duvivier

{ Antoine Damien

{ Marie Joly

Jean Gaillot

Pierre Laimery

{ Nicolas Godé

{ Françoise Gadois

Françoise Godé

Nicolas Godé

Mathurine Godé

Madeleine de Chavigny de la Peltrie⁽¹⁶⁾

Et plusieurs autres dont les noms sont inconnus.

Août — Décembre

J. B. Le Gardeur de Repentigny

R. P. Joseph Imbert Dupéron S.J.

{ Louis d'Ailleboust de Coulonge

{ Barbe de Boullogne

Philippine de Boullogne

Gilbert Barbier

David de la Touze

Guillaume Boissier

Bernard Berté

Pierre Laforest

César Leger

Jean Caron

Léonard Lucot-Barbeau

Jacques Haudebert

Jean Masse

Mathurin Serrurier

Jean Baptiste Damien

Jacques Boni

Jean Philippes

Pierre Didier

Pierre Quesnel

Julien Pothier

N. Bellanger

Louis Godé

Jean Mattemale

Pierre Bigot

Guillaume Lebeau

Catherine Lezeau

(16) Dans la nomenclature des *Colons de Montréal*, dressée par l'archiviste E.-Z. Massicotte avec le concours de J.-C.-O. Bertrand et O.-M. Lapalice et publiée dans les procès verbaux et compte-rendus de la Société Royale du Canada en 1913, on trouve en plus le nom de François Godé, un autre fils de Nicolas, qui épousa Françoise Bugon en 1649. Il semble impossible de reconstituer aujourd'hui la liste des 53 colons, hommes, femmes et enfants, qui furent les fondateurs de Montréal.

*Armoiries de
la Société
Historique*

COTE SUD

*Armoiries de
la Cité
de Montréal*

Le XVIII mai MDCXLII

près de cet obélisque / entre / le fleuve et la rivière qui coule sous la rue des Commissaires, / à / l'endroit appelé Place Royale par Champlain le XXVIII mai MDCXI, / Paul de Chomedey de Maisonneuve / jeta les fondements de la ville de Montréal. / Il érigea / les premières habitations, le fort, la chapelle, le cimetière / qu'il renferma dans une enceinte de pieux.

Le XXIII février MDCXLII

Montréal avait été consacré à la Sainte Vierge / sous le nom de Ville Marie

Le XII février MDCXLIV

Louis XIV lui accorda sa première charte civique

Le XXVI mars MDCXLIV

Chomedey de Maisonneuve / en / fut nommé premier gouverneur particulier.

Pour renseignements complémentaires au sujet des événements rappelés par ce monument, on pourra consulter les divers volumes, brochures et études indiqués dans le volume-souvenir officiel de la célébration du III^e centenaire de Montréal.

Autres activités d'antan

Si les alternatives de torpeur et d'activité que nous venons de signaler caractérisent tour à tour la grandeur et la décadence de la Société Historique de Montréal au cours de la première période de son histoire, il y a lieu de noter quelques autres initiatives dont nous sommes heureux de lui rendre grâce aujourd'hui.

En premier lieu, les travaux d'archéologie historique auxquels son fondateur Jacques Viger a consacré toute une vie de recherches et de labeur incessant dont elle a profité pendant de longues années après

sa mort et ceux, non moins importants, de sir Louis-Hippolyte LaFontaine, son premier patron.

En second lieu, la transcription d'archives et de documents originaux se rapportant à l'histoire du Canada que le président Verreau fut chargé d'aller étudier en Angleterre, en France et en Italie dès l'année 1873 aux fins d'indiquer au gouvernement canadien ceux qui devaient être copiés pour les archives de notre pays.

En troisième lieu, les démarches faites auprès du gouvernement au cours des années 1881, 1882 et 1883 pour faire dresser et publier un inventaire des plus anciens documents qui sont conservés dans les vouîtes du palais de justice à Montréal et « pour faire copier ou imprimer les archives du Conseil Supérieur, les plus importantes de tout le pays, dont la perte serait un malheur irréparable à tous les points de vue, » ajoutant que « dans le cas où il consentirait à les imprimer, elle contribuera pour un certain montant aux frais de publication » (Procès-verbal du 25 avril 1883)⁽¹⁷⁾.

De semblables démarches furent faites auprès des Messieurs de Saint-Sulpice en 1885 pour les prier de « faire copier ou imprimer le *Petit Registre* (Délibérations de la Fabrique de Montréal) afin de conserver ces précieuses sources de l'histoire, attendu que les originaux peuvent être détruits par l'incendie ou une autre cause quelconque » (Procès-verbal du 18 mai 1885).

Au sujet d'archives, nous constatons qu'en l'année 1883 le gouvernement faisait transporter les registres et archives judiciaires de Montréal à Québec; c'était sans doute en vue de les protéger pendant les travaux d'agrandissement qu'on devait alors faire exécuter au palais de justice de cette ville. Craignant avec raison qu'un déménagement en bloc n'exposât des documents importants à se perdre en route, ou qu'une fois rendus à Québec ils n'y subissent le sort de *la Saberdache* qui n'en est jamais revenue, la Société Historique intervenait aux fins

(17) Ces précieuses archives ont été publiées par la suite, tant pour le Conseil Souverain que pour le Conseil Supérieur, en six gros volumes, par les soins du gouvernement de Québec au cours des années 1885 à 1891.

de ne faire effectuer ce transport qu'à raison d'un volume à la fois et, en 1912, elle en demandait le retour à Montréal « vu que le bureau des Archives se trouvait maintenant sur un excellent pied ». Sa vigilance eut l'effet désiré car à l'assemblée du 26 mars 1913 M. Massicotte, conservateur des archives judiciaires de cette ville, informait la société que « les autorités gouvernementales de Québec ont bien voulu faire droit à notre demande et que ces précieux documents nous sont revenus complets et intacts ».

L'importance de veiller à la conservation de nos archives, s'avère d'autant plus qu'à l'assemblée du 23 février 1910, l'archiviste Massicotte signalait que, dans le seul district de Montréal, il manquait aux archives judiciaires, 850 registres annuels des actes de l'état civil dressés dans les différentes paroisses de cet arrondissement depuis leur établissement, dont soixante-dix dans la seule paroisse de Notre-Dame de Montréal depuis sa fondation jusqu'à l'année 1748. Justement émue de cette révélation, la Société Historique adressait aussitôt une supplique au procureur général et au secrétaire provincial en les priant de « faire copier tous ceux de ces registres dont il pourrait se trouver un original aux presbytères des paroisses intéressées et de faire déposer telles copies dûment certifiées dans les voûtes des archives judiciaires afin qu'au cas de destruction ou perte des originaux, on pût au moins en consulter la teneur authentique ». Une délégation d'officiers de la société fut en même temps chargée de rencontrer les autorités provinciales afin de les intéresser à cette question ainsi qu'à l'oeuvre de la Société Historique.

Quant aux actes de l'état civil, on sait que le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, préparé par l'abbé Cyprien Tanguay au cours de quarante années de recherches à travers les registres des paroisses, est forcément entaché de lacunes et même d'inexactitudes qui ne peuvent manquer de se glisser dans une oeuvre aussi colossale. Fidèle à sa devise « Rien n'est beau que le vrai », la Société Historique se préoccupe depuis longtemps du perfectionnement de cet arbre généalogique national; à l'assemblée du 30 avril 1911, sur

proposition du Dr Thomas-A. Brisson, la société demande au gouvernement provincial « une refonte de l'oeuvre de l'abbé (maintenant Monseigneur) Tanguay avec les ajoutés et corrections nécessaires » et, à son assemblée du 6 mars 1912, elle nomme un comité aux fins d'y donner suite. La question semble en rester là jusqu'à ce qu'à l'assemblée du 22 février 1933 un comité composé de MM. Massicotte, président, Fauteux, Lapalice, Lefebvre et Malchelosse, secrétaire, est constitué pour éditer une revise du premier volume de cette oeuvre gigantesque, vu que c'est dans cette partie qu'on y rencontre le plus grand nombre d'erreurs et de lacunes. Ce comité s'est aussitôt mis à l'oeuvre; il a fait appel à la collaboration des autres membres de la société, mais des difficultés insurmontables l'ont empêché de compléter son oeuvre à ce jour. La tâche n'est pas abandonnée cependant et la société veille à son exécution.

Les recherches des membres d'une société historique et les travaux qu'ils présentent comme résultat de leurs études, après avoir consacré de longues heures à leur rédaction, courent souvent le risque de dormir longtemps sous une vénérable poussière sans espoir d'accès aux écrivains qui s'intéressent à ces questions et qui doivent parfois recommencer les travaux de leurs devanciers. Pour remédier à cette anomalie, MM. Massicotte et Ducharme proposaient, à l'assemblée du 31 mars 1909: « que le secrétaire ou un autre membre soit prié de vouloir bien résumer les travaux de la Société Historique de Montréal, depuis sa fondation jusqu'à 1907, cette dernière date marquant son cinquantenaire d'existence, en y ajoutant la liste complète de ses membres et le catalogue de sa bibliothèque. »

Cette proposition était trop logique pour ne pas être aussitôt mise à exécution. A l'assemblée du 28 avril 1909, MM. Cassegrain, secrétaire, et Brisebois, assistant-secrétaire, sont chargés de ce travail et dès l'assemblée du 27 octobre suivant, le procès-verbal rédigé par le secrétaire Cassegrain déclare: « M. Brisebois donne lecture du travail qui lui a été demandé: *Relevé des travaux de la Société Historique de Montréal depuis sa fondation*. C'est un travail complet et considé-

nable. Tout ce qui s'est fait dans les différentes réunions: discussion de points d'histoire, appréciation de documents, publication de mémoires, est classé avec ordre et méthode. L'auteur a eu soin d'accompagner chaque chose d'une note appréciative afin de mieux faire ressortir l'oeuvre de nos devanciers et de donner par là même un puissant encouragement aux membres actuels. Ajoutons que l'étude de M. Brisebois est également propre à renseigner le public, à le mettre au courant des travaux de la société depuis sa fondation. »

Ce relevé semble cependant être resté sur les tablettes à côté des travaux eux-mêmes. Et pourtant, quel avantage les membres de la société ne trouveraient-ils pas à pouvoir le consulter! Ils pourraient s'épargner ainsi nombre de recherches déjà faites par leurs devanciers, sauf à contrôler l'exactitude de leurs conclusions lorsque les sources de renseignements sont données, chose absolument nécessaire en matière historique.

Espérons qu'il sera donné suite à cette observation et que M. Brisebois continuera ses travaux pour que les membres de la Société ouvrent les yeux à l'importance de l'oeuvre qu'ils peuvent accomplir au bénéfice de notre histoire nationale. Faisons surtout des voeux pour que la Société Historique en fasse un jour la publication.

Registre des membres

Un simple coup d'oeil sur la liste des membres de la Société Historique nous fera voir en quelle estime elle était tenue. On y lit en effet les noms des personnalités les plus marquantes du clergé, de la politique, de la magistrature, des professions libérales et généralement de ceux qui s'intéressaient au mouvement intellectuel du pays.

Le relevé que nous en avons fait est certainement incomplet par suite des lacunes indiquées aux registres des procès-verbaux. Nous avons dû le restreindre en outre à la partie de l'histoire de cette société que nous avons présentement sous examen, c'est-à-dire celle qui s'ar-

rête à la réorganisation du 1er mars 1916. Ces noms sont indiqués aux dates de leur admission.

Le 11 avril 1858. Jacques Viger, Raphaël Bellemare, Joseph-Ubalde Baudry et Georges Baby (plus tard président), fondateurs, puis Louis-Adolphe Huguet-Latour, premier membre admis.

Le 16 avril 1858. L'hon. Denis-Benjamin Viger, les abbés Hospice-Anthelme Verreau, (successeur de Jacques Viger à la présidence), Jean-Baptiste-Antoine Ferland et François Desaulniers, MM. Antoine Gérin-Lajoie, Georges-Barthélemy Faribault, L.-A.-U. Genest, les Docteurs Desaulniers et Trudel, les notaires L.-A. Moreau et Patrice Lacombe, Edmund Barnard et Adélar-J. Boucher.

Le 23 juillet 1858. Les honorables Georges-Etienne Cartier, Frédéric-Auguste Quesnel et Georges Saveuse de Beaujeu, sir Etienne-Pascal Taché, les abbés Louis-Zéphirin Moreau et Louis Laflèche (qui sont devenus évêques), Joseph-Sabin Raymond et Isaac Desaulniers (du Séminaire de Saint-Hyacinthe), Edmond Langevin (de l'évêché de Rimouski), le sulpicien Etienne-Michel Faillon et l'abbé Charles-Honoré Laverdière, tous deux historiens, E.-G. Plante (de Québec), Thomas Aubert de Gaspé et le père jésuite Martin, les avocats Côte-Séraphin Cherrier et Louis-Joseph Fiset, le géologiste Thomas Sterry Hunt, Charles Taché, Paul Denis et le docteur Tancrede Bouthillier⁽¹⁸⁾.

Le 23 mars 1859. L'abbé Elzéar-A. Taschereau (devenu premier cardinal canadien).

Le 27 avril 1859. L'hon. Pierre-J.-O. Chauveau, alors ministre de l'Instruction Publique, et plus tard premier ministre de Québec.

Le 8 septembre 1859. L'hon. Gédéon Ouimet et Louis-W. Marchand.

Le 25 avril 1860. Le docteur Pierre Fortin, le shérif Charles-A. Leblanc, et six membres correspondants de la Société des Antiquaires de Normandie dans la ville de Caen, en France.

(18) Le procès verbal de l'assemblée suivante déclare cependant que MM. Cherrier, Raymond, de Gaspé, Hunt, Denis, Fiset et Bouthillier ont « décliné » l'honneur qui leur était fait.

Le 31 octobre 1860. John-Gilmary Shea, membre correspondant à New York, et Edme Rameau de Saint-Père, membre correspondant à Paris, et, le même jour, l'hon. juge Thomas-Jean-Jacques Loranger, sir James M. Lemoine et Désiré Girouard (plus tard juge de la Cour Suprême).

Le 15 octobre 1866. P.-J.-U. Baudry.

Le 18 mai 1868. L'abbé A. Nantel, le recorder B.-A.-Testard de Montigny, et le principal d'école U.-E. Archambault.

Le 14 avril 1869. J.-R. Danis.

Le 29 janvier 1873. Les historiens Benjamin Sulte, Joseph Tassé et Alfred Garneau.

Le 30 décembre 1874. Sir Louis-Hector Langevin, le comte d'Odet d'Orsonnens, les abbés Thomas Hamel et Cyprien Tanguay, les écrivains Oscar Dunn, L.-P. Turcotte et A.-D. DeCelles.

Le 21 janvier 1878. L.-N. Dumouchel, Marcel Ethier, G. Gervais, A. Gélinas, ce dernier membre correspondant à Québec.

Le 21 janvier 1879. L'hon. juge A.-C. Papineau et le protonotaire P.-S. Gendron.

Le 28 juillet 1880. L.-W. Sicotte (plus tard élu président), Edward Murphy, J.-O. Cassegrain et J. Godin, le major Edmond Mallet, correspondant à Washington, et Pamphile LeMay, correspondant à Québec.

Le 21 mars 1881. Les honorables Louis-Roderick Masson (plus tard lieutenant-gouverneur) et Charles de Boucherville, premier ministre.

Le 3 mai 1881. P.-S. Murphy.

Le 9 mars 1882. L'hon. Pierre Boucher de La Bruère.

Le 30 janvier 1883. L'hon. juge L.-A. Jetté, Napoléon Bourassa, Edmond-Julien Barbeau, Sévère Rivard, Alphonse Ouimet, H.-J.-J.-B. Chouinard, J.-Ph. Jolicoeur, S. Lesage, Ambroise Choquette et T.-P. Bédard, ce dernier membre correspondant.

Le 25 avril 1883. E. Lefebvre de Bellefeuille, le notaire Cyrille Tessier, le docteur Arthur Vallée et Raoul de Beaujeu. A cette même

séance, Xavier Marmier, de l'Académie française, était élu membre honoraire, Charles de Bonnechose et T. O'Reilly, membres correspondants.

Le 11 novembre 1884. Les honorables Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur, et Jean Blanchet, ministre.

Le 28 avril 1885. L'abbé Joseph-Médard Emard, (plus tard évêque) et l'écrivain John Lespérance.

Le 14 janvier 1886. Les abbés J.-E. Marcoux, A.-C.-G. Desmazures et Pierre Rousseau.

Le 29 avril 1891. Lucien Huot, J.-A.-U. Baudry, Jean-Damien Rolland, J.-L. Vincent et Joseph Desrosiers.

Le 15 avril 1895. L'hon. juge Charles Gill.

Le 24 avril 1895. Le Docteur N.-G. Chabot.

Le 18 mai 1904. Les abbés Nazaire Dubois, principal de l'École Normale, (plus tard élu président), Gustave Bourassa, Charles Beaubien et F.-L.-T. Adam, et le professeur R.-Z. Baulne.

Le 23 janvier 1909. L'hon. G.-A. Nantel, les abbés Philippe-H. Perrier, L.-Adélarde Desrosiers et Léonidas Desjardins, l'archiviste E.-Z. Massicotte, les professeurs Napoléon Brisebois, Gonzague Ducharme et Casimir Hébert, les avocats Germain Beaulieu et J.-A. Beaulieu.

Le 24 février 1909. L'abbé Elie-J. Auclair.

Le 28 avril 1909. Le notaire Victor Morin (plus tard élu président).

Le 27 octobre 1909. Le notaire R. Papineau-Couture.

Le 6 mars 1912. Les archivistes O.-M. Lapalice, Montarville Boucher de La Bruère, le Frère Cyprien et le docteur L.-E. Fortier.

Le 26 mars 1913. L'abbé Azarie Couillard-Després et l'historien J.-C.-O. Bertrand.

Le 29 avril 1914. L'hon. juge Honoré Gervais et les bibliothécaires Aegidius Fauteux (plus tard élu président) et Frédéric Ville-neuve.

Il n'y eut pas d'autres élections de membres jusqu'au 1er mars

1916 qui termine la période d'histoire de la Société Historique présentement sous examen.

Il convient cependant de mettre en vedette les noms des personnages éminents qui ont bien voulu accorder leur patronage à cette société; ce sont, par ordre de dates :

Sir Louis-Hippolyte LaFontaine et l'honorable Denis-Benjamin Viger, en date du 14 janvier 1859;

Sir Georges-Etienne Cartier, le 15 février 1866;

Sir Georges-Etienne Cartier et l'honorable Pierre-J.-O. Chauveau, le 14 avril 1868;

Et Son Eminence le cardinal E.-A. Taschereau, le 28 avril 1890.

Le foyer social

Quand on s'intéresse à la biographie d'un homme à qui l'humanité doit un tribut de reconnaissance, notre curiosité s'étend aux lieux qui ont été témoins de ses activités. C'est dans un même sentiment que nos lecteurs voudront sans doute savoir où se réunissaient les membres de la Société Historique au cours des années dont nous avons fait la revue. On en est malheureusement réduit à des conjectures jusqu'à l'époque où nous en avons eu la connaissance personnelle, car les procès-verbaux n'en font aucune mention.

Il semble plausible de croire que les premières réunions eurent lieu à la résidence du fondateur, Jacques Viger, car l'effectif des membres se réduisait alors à quelques rares enthousiastes des recherches historiques. On s'y trouvait dans un milieu qui se prêtait admirablement à la poursuite de telles études, parmi les livres, les plans et les manuscrits de cet archéologue heureux de réserver ses heures de loisir à ceux qui partageaient ses goûts.

A la mort du fondateur, l'abbé Verreau fut appelé à la présidence. Etant alors Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, il jouissait de l'hospitalité du ministre de l'Instruction Publique installé

dans l'immeuble du Château de Ramezay, et c'est là que la Société dut tenir ses assemblées pendant près de vingt ans.

En 1878, l'École Normale prenait cependant possession de l'édifice que le gouvernement provincial venait de construire à son intention sur la Ferme Logan (aujourd'hui Parc LaFontaine) au nord de la rue Sherbrooke; et comme elle était étroitement liée à la Société Historique par l'abbé Verreau, principal de l'une et président de l'autre, celle-ci vécut trente-huit ans sous son toit hospitalier. Les membres d'avant 1916 se rappellent encore avec quelle joie ils se rendaient aux convocations, trop rarement faites à leur gré, dans le vaste bureau du principal de l'école, pour y causer des questions auxquelles ils s'intéressaient.

Lorsque l'abbé Dubois, appelé à diriger l'École Normale à la mort de l'abbé Verreau ainsi qu'à remplacer le magistrat L.-W. Sicotte à la présidence de la Société Historique, mais devenu par la suite aumônier de l'Hôpital Notre-Dame et visiteur des Ecoles Catholiques de Montréal, émit en 1916 l'avis de reconstituer la Société sur une base nouvelle avec une direction plus active et plus enthousiaste, l'hospitalité de la bibliothèque de Saint-Sulpice, érigée l'année précédente au No 1700 de la rue Saint-Denis, fut offerte à la Société dans un des salons réservés à l'entrée de la salle des conférences. L'abbé Desrosiers, devenu principal de l'École Normale au départ de l'abbé Dubois, fit un vigoureux plaidoyer pour retenir la Société Historique au bercail qui l'avait abritée si longtemps, mais comme il s'agissait d'une « résurrection », le conseil eut sans doute à la mémoire le « *jam foetet* » des soeurs de Lazare, car il décida que les réunions futures se tiendraient à l'endroit si généreusement mis à sa disposition par les Messieurs de Saint-Sulpice.

Pendant douze ans, l'auteur de ces pages y dirigea les activités de la Société en assemblées régulières des membres le dernier mercredi de chaque mois (excepté pendant la vacance d'été) avec présentation d'une conférence historique à chaque réunion, en assemblées du conseil pour l'expédition des affaires de routine le mercredi précédent,

et en séances offertes au public dans la salle des conférences en de fréquentes occasions. Les réunions de la société se tenaient dans une demi intimité autour de la longue table de chêne poli qui tenait le milieu de la pièce, entre les rayons d'armoires vitrées qui semblaient inviter les membres à y déposer celles de leurs « oeuvres » que les éditeurs jugeraient dignes d'impression, et mêmes leurs manuscrits; les assemblées du conseil avaient lieu dans le bureau du conservateur de la bibliothèque, mais l'attention des participants était souvent distraite par les trésors livresques étalés sous leurs yeux.

Hélas, les beaux jours sont courts! La bibliothèque fondée par la munificence des Messieurs de Saint-Sulpice dut interrompre ses activités en 1932, à la suite de la dépression financière des années précédentes. Le président Morin avait démissionné pour aller prêter son concours à la Société d'Archéologie du Château de Ramezay, et le regretté Aegidius Fauteux avait été appelé à le remplacer; la bibliothèque Saint-Sulpice ayant fermé ses portes, la Société Historique fut invitée à retourner au siège de la Société d'Archéologie dans l'édifice du Château de Ramezay. L'année suivante, le président Fauteux fut nommé conservateur de la bibliothèque municipale de Montréal; il y obtint une salle spacieuse à l'usage des membres de la Société Historique qui venait ainsi s'installer au No 1210 de la rue Sherbrooke Est, en face de son ancien habitat de l'Ecole Normale.

Les livres, manuscrits et autres documents de la société furent donc transportés à cette bibliothèque et déposés sur des tablettes réservées à son usage dans le « magasin » de l'institution. Espérons qu'elle y séjournera pendant de longues années dans un milieu si propice à la poursuite de ses travaux.

Reviviscence.

Les biologistes nous enseignent que certains êtres organiques, apparemment morts par suite d'une longue dessiccation, peuvent re-

naître à la vie par hydrolyse; c'est un procédé qu'ils désignent sous le nom de « reviviscence ».

S'il était permis d'évoquer cette réaction chimique à l'endroit d'un organisme intellectuel, nous ne craindrions pas de dire que, le 1er mars 1916, la Société Historique de Montréal a subi une reviviscence absolue par suite d'une nouvelle direction, d'une nouvelle constitution et d'un nouvel enthousiasme inculqué à ses membres qui en ont fait une institution vivante, influente et dont l'autorité s'impose en tout ce qui se rapporte à l'histoire de notre pays.

Il ne me siérait pas d'écrire cette seconde partie de notre existence, que je serais tenté d'intituler « *En plein vol* », car je pourrais être accusé d'indulgence, sinon de partialité. L'éditeur du *Cahier des Dix* me rappelle en outre que cet article dépasse déjà la limite qui m'est attribuée dans le présent volume, et c'est pourquoi je laisse à d'autres le soin d'écrire la deuxième phase de cette histoire.

A handwritten signature in cursive script, reading "Riato Morin". The signature is written in dark ink on a light background and is underlined with a single horizontal stroke.

APPENDICE

Premiers travaux de la Société

Dans le mémoire adressé par la Société Historique à l'hon. P.-J.-O. Chauveau, premier ministre, en date du 16 décembre 1872, on trouve mention des travaux suivants qui furent présentés et discutés jusqu'alors dans les séances mensuelles:

Par sir L.-H. La Fontaine: *Jean Bourdon. Notes généalogiques.*

Par Edme Rameau de Saint-Père: *Recensement des habitants établis au fort Saint-Frédéric.*

Par l'abbé H.-A. Verreau: *Lettres-patentes de François Ier à M. Roberval. — L'endroit où les Récollets célébrèrent leur première messe en Canada. — La Famille de Beauharnois. — Notice biographique sur Sarrasin. — « Etablissement de la Foi ». — L'Anse-à-la-Famine fut-elle ainsi appelée lors de la malheureuse expédition de M. de La Barre? — Aperçu des Mémoires de Sanguinet et de Badeaux. — Lettres autographes écrites par les chefs de l'armée des Bastonnais et saisies à la maison Holland, à Québec. — Examen critique de l'Histoire du Mont-Réal par M. Dollier de Casson. — Examen critique du Voyage de MM. de Galinée et Dollier de Casson.*

Par M. Munch, historiographe de Norvège: *Les missionnaires en Amérique avant la découverte de Colomb.*

Par P.-J.-U. Baudry: *Notice sur Montcalm.*

Par le juge J.-U. Baudry: *L'organisation judiciaire en Canada avant la Conquête. — Deux règlements pour le gouverneur du Canada en 1647 et 1648. — Le premier établissement de Chambly. — L'Enseignement du Droit en Canada avant la Conquête. — Les lois du mariage en Canada et les dispositions du code à ce sujet.*

Par Raphaël Bellemare: *Le site des anciens cimetières de Montréal. — Samuel de Champlain. — Le véritable nom du cap de Chattes. — L'affaire du Fort Nécessité et des otages Van Bram et Stobo. — Trois lettres autographes de M. David, missionnaire, à Mgr Bruté. — Notice historique sur la Saint-Jean-Baptiste. — La famille de Rocheblave.*

Par R. Danis: *Notice et suggestions.*

Par L.-W. Marchand: *Le séjour de Kalm en Canada.*

Discussion générale sur: *Le site de l'ancien Hochelaga.*

